L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 FEVRIER 1889. 62me Année.

Dufour & Dennet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 20 FEVRIER 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La question des chemins dans les campagnes de la Louisiane.

Nous avons, depuis le commencement de l'automne, reproduit, avec soin, de dessein prémédité—systématiquement, si l'on veut—presque toutes les plaintes proférées par les journaux, sur le mauvais état des voies de grande et de petite communication, dans nos paroisses rurales.

Le mal, au lieu de se guérir, on, tout au moins de s'apaiser avec le temps, ne semble que grandir et s'aggraver, chaque année. Les réclamations sont plus générales, plus fréquentes, plus vives que jamais. La patience du public a l'air de se lasser; elle se traduit, non plus par des plaintes que l'on jette çà et là, parmi les faits divers de la localité, mais par des articles longs, soigneusement élaborés, où l'on discute les principes et les différents systèmes en usage, soit dans les Etats de l'Union, soit dans les monarchies ou les Républiques d'Europe.

Le mouvement, du reste, n'est point parti de nos campagnes; il a été inauguré ailleurs, au Nord et dans l'Ouest. Nous citions dernièrement, les passages principaux d'un message remarquable du gouverneur de la Pennsylvanie, sur ce sujet. On y voyait exprimées, des idées presque neuves, surtout dans un pays comme le nôtre, où la voirie n'a jamais préoccupé le public; oh, quand on se trouve embourbé quelque part—ce qui arrive, une bonne moitié de l'année, à presque tous ceux qui sont obligés de se déplacer pour leurs affaires ou pour leurs plaisirs—on se borne à maudire les édiles de la localité, de la paroisse ou de l'Etat, tant le temps que l'on est dans l'embarras; puis, une fois que l'on en est sorti, à laisser les choses continuer leur train ordinaire — où les mécontentements ne se traduisent que par des protestations du moment, oubliées le lendemain, et jamais suivies d'effet.

Le message du gouverneur Beaver, de la Pensylvanie, semble annoncer une révolution bienfaisante dans les administrations des Etats, et, pour la première fois, on se prend à espérer qu'aux Etats-Unis on va, enfin, se préoccuper sérieusement, consciencieusement, de la Voirie.

Il en est de même, nous dit-on, dans le Massachusetts, dont le gouverneur Ames, vient de faire une démonstration semblable, ainsi que dans le New Jersey. Dans ces trois Etats—qu'on nous permette de le remarquer—l'industrie et le commerce sont exceptionnellement développés — ce qui prouve, une fois de plus, que la voirie joue un rôle extrêmement important dans le mouvement du commerce.

Au Sud, nous ne voyons guère que trois Etats qui se soient, jusqu'ici, intéressés à cette question: le Kentucky, le Tennessee et la Georgie. On n'y a encore rien essayé qui vaille la peine d'être cité, mais on y a commencé une agitation assez vive en faveur de l'amélioration des voies de communication.

Il est évident que le mouvement se propage, se généralise, et qu'il doit aboutir, bientôt, à une transformation de toute la voirie des Etats-Unis.

Officiellement, la Louisiane n'a encore fait aucune manifestation de ce genre; rien de pareil dans les agissements de notre administration d'Etat. Il n'en est pas moins vrai que nos campagnes se ramuent, se plaignent, réclament, protestent. Le mécontentement est arrivé à l'état aigu; il se traduit en attaques quelque peu violentes contre nos jurés de police qui négligent leur devoir; contre les syndics, contre les écoumeurs qui, chargés de l'entretien des routes, les laissent dans un état lamentable, par faiblesse pour ceux-ci, par préférence pour ceux-là, par peur de déplaire à leurs concitoyens, de se faire des ennemis parmi eux. Il faut parcourir, constamment, les journaux hebdomadaires de nos paroisses, pour se faire une idée du malaise qui y règne, des mouvements de mauvaise humeur qui s'y manifestent, à chaque colonne.

C'est un système des prestations que l'on s'en prend le plus vivement. On sait en quoi il consiste. Les paroisses ou les différents "wards" dont elles sont composées, sont divisés en districts de chemins, dont l'entretien est confié à un fonctionnaire. Il a, sous sa direction, un certain nombre d'administrés qui doivent travailler, douze jours par an, à cet entretien. Ce travail est divisé par corvées de deux jours chacune.

C'est un véritable impôt personnel auquel tous sont soumis, et dont tous devraient s'acquitter.

On a beau flétrir cette besogne du nom de corvée, comme nous venons de l'appeler tout à l'heure—mot fâcheux qui, dans un pays comme la Louisiane, peut être une grande partie de descendants de français, rappelle aux esprits de pénibles souvenirs—la prestation est encore, à notre époque, le moyen le plus égalitaire, et le plus économique trouvé, jusqu'à présent, pour obtenir un bon entretien des chemins de grande et de petite communication, dans les campagnes. En cherchant un autre système, nous ne voyons que celui des entreprises, de l'affermage, qui ne peut être que ruineux pour les petites communautés et n'offre pas plus de garanties que le premier.

Malheureusement, dans les villages, tout le monde se connaît; il s'y contracte une foule de relations diverses ou opposées, basées, soit sur les liens de la famille, soit sur la nature semblable des affaires, soit même, dans les pays d'immigration, sur la communauté d'origine. De là, des préférences pour ceux-ci, des faiblesses pour ceux-là. Tout s'y fait un peu, même dans la police, mais pas par camaraderie, ou raison du plus ou moins de sympathie que nous inspire l'homme à qui nous avons affaire. Il est clair que si le syndic ou l'économe d'un chemin, comme on voudra l'appeler, se montre facile envers un voisin, un ami, qui ne rapporte que la prestation, et sévère envers un étranger, un indifférent, ce dernier protestera et cherchera à s'affranchir, de son côté, de la besogne qui lui est assignée.

Il y a, sur ce sujet, dans l'avant-dernier numéro du *Réveil*, de St-Martinville, un article très bien pensé, évidemment l'œuvre d'un homme qui connaît à fond la matière. Il fait le procès au système de prestation; nous ne voyons pas bien nettement par quel autre il pourrait le remplacer. Mais il y a là un problème très grave, qu'il est absolument nécessaire de résoudre; l'avenir de nos campagnes en dépend. Leur population augmente tous les jours. Quant à leurs productions, elles grossissent à vue d'œil; elles ne peuvent plus se contenter des lamentables voies de communication actuelles, qui sont encore plus un obstacle insurmontable pour le commerce qu'une honte pour l'amour-propre des habitants.

Il faut que l'Etat s'en mêle, que la législature prenne le sujet en main, que l'administration exerce une triple pression sur nos représentants, sur nos sénateurs, sur nos jurés de police, pour établir un état de choses tel, que les travaux indispensables puissent s'exécuter, que les chemins deviennent praticables, rapides, faciles. Autrement, nous resterons embourbés dans les fondrières de la routine, tandis que le reste de l'Union marchera, au pas de course, sur la grande voie du progrès.

Les enfants qui meurent d'insolation par suite de l'impossibilité de digérer leurs aliments, trouveront un merveilleux remède en l'**Emulsion de Scott** faite d'huile de foie de morue pure et d'hypophosphites. Elle est agréable au palais et se digère facilement. Le Dr S. W. Cohen, de Waco, Texas en parle ainsi: "J'ai fait usage de votre émulsion avec d'excellents résultats dans des cas de déperdition de forces chez des enfants. Non seulement rend-elle les tissus, mais elle fortifie et augmente l'appétit. Je suis heureux de pouvoir prescrire un remède aussi efficace."

L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules, comme la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 16 février:

Le chemin de fer semble faire de bonnes affaires de fret.

—On devrait construire un grand hôtel et un pavillon, à Covington, avant l'arrivée des visiteurs d'été et l'époque des excursions. Il faudrait commencer les travaux aussitôt après la cessation des pluies.

—On nous dit que les chemins sont dans un mauvais état, dans toute la paroisse, et il semble impossible—ce serait une sottise de l'essayer—de les réparer, en jetant de la boue sur de la boue; on empirerait le mal, au lieu de le guérir. Il vaudrait bien mieux opérer le drainage, creuser des fossés, aussitôt que le temps se remettra.

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 16 février:

Nous apprenons avec plaisir que le Rév. P. Lesaicherre, curé de Paincourtville, est en pleine convalescence. Cette nouvelle nous cause d'autant plus de joie, que nous avons eu ses jours en danger. Nous le félicitons de son prompt rétablissement et remercions Dieu d'avoir bien voulu le conserver à l'affection et à la vénération de tous ceux qui le connaissent.

—Cavaliers, gare! Depuis longtemps, les cavaliers, insoucieux de la loi, voyageaient, à leur aise, sur les levées; la cour vient de condamner deux citoyens, qui s'étaient reconnus coupables, à payer une amende de $10 ou à purger 10 jours de prison.

—La Cour de Circuit des Etats-Unis vient de statuer que le riz de Patna, tel qu'il est importé sur les marchés, ne peut être admis au taux que réclamaient les importateurs. Cette décision est très favorable aux riziers de la Louisiane et des autres Etats.

—Une femme de couleur du voisinage a donné naissance, il y a de cela quatre mois, à un enfant dont chacune des mains a six doigts parfaitement formés, tous ayant des articulations indépendantes les unes des autres. Le petit gaillard, qui est plein de vie, a une forte poigne.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 16 février:

Il y a eu, la semaine dernière et cette semaine, d'assez nombreux accidents.

C'est, d'abord, le Rév. Permentier, vicaire à la Nouvelle-Ibérie, qui, en tombant avec un échafaud, se casse la cuisse. La fracture offre quelque danger et inquiète beaucoup les amis du père.

Plus près de nous, M. Jos Claudet reçoit, de son cheval, un coup de pied qui, joint à la chute qu's'ensuit, lui causent des lésions, sinon dangereuses, du moins pénibles et le forcent à un repos d'autant plus cruel, qu'il est à la veille de convoler.

Le même jour, dit-on, son frère, Armand Claudet, était mordu sur son habitation, par un chien de garde, qui fut tué sur-le-champ.

—Mercredi dernier, 13 février 1889, est décédé, au Bayou L'Eau Bleue, M. Augustin Babin, à l'âge de 70 ans.

Le même jour est décédé au Choupic, M. Victorin Oncale, âgé de 59 ans.

Les funérailles ont eu lieu, le lendemain, en l'église St. Joseph, à Thibodaux.

Chose assez singulière: les deux vieillards ont succombé à la maladie connue sous le nom de rougeole.

Raceland, Lne., 7 février, 1889.

M. l'Editeur de la *Sentinelle*:

Décédé, mardi, 5 février, à sa résidence, sur la rive gauche du Bayou Lafourche, M. Justin Champagne, âgé de 75 ans. Ses funérailles ont eu lieu à l'église Ste-Marie mercredi dernier. Un nombreux concours d'amis et connaissances y assistaient.

Par la mort de M. Justin Champagne, notre paroisse perd non seulement un bon citoyen démocrate, mais aussi un bon vieillard, un simple et honnête homme. Nous le regrettons beaucoup, et nous offrons nos plus sincères consolations à la famille désolée.

Votre humble serviteur,
JOHN BILL.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 16 février:

La récolte de sucre de 1888, dans la paroisse Iberville, a été de 27,960 boucauts, c'est-à-dire 3192 boucauts de plus que l'année précédente. Ainsi, en dépit de l'ouragan le plus désastreux qui ait jamais ravagé la paroisse, elle a pu produire plus qu'auparavant. En voici, du reste, la liste, habitation par habitation:

	Boucauts.
F. Bron, Reveuse	150
Senegal Downs	10
H. Gueymard, Hard Times	145
Berthelot frères, Maryland	1000
Allen Samuel, Point Chevreuil	306
Mme C. A. Theiry, 100 Mile	192
Succ. Dr T. Dupuy, Bagatelle	75
Mme H. S. Brown, St-Gabriel	85
Swoop & Grassin, Marguerite	313
Mme A. B. Allain, Monticello	339
H. S. Yarrell, Oakley	323
Amédée Levert, Willow Glen	24
Joly & Levert, Avery	150
Wm Daigre, Bayou Paul	9
Labiche & Ory, Golden Gate	308
Mme J. A. Fenrees, Magnolia	380
A. P. Bailio	21
Zoberbier & Behan, Granada	1100
T. Landry, Lucky	145
J. F. Dupuy, Mapleton	72
J. D. Paige, Point View	50
Mme I. D. Brown, Manchac	290
Michael Salter, Enterprise	110
Ouiser, Wish	21
M. P. Peterson	36
Robertson frères, Hunter's Lodge	274
Mme Jelin Schlater, Star	250
Ed. J. Gay, Kuneman	250
McWilliams, Robertson & Co., Myrtle Grove	464
Fred. D. Robertson, Hpmestead	435
Thomas Gourrier, Reliance	92
Ed. J. et H. Gay, Union	302
Lozano & Weeds, York	73
Emile Lefebvre, Maytlower	375
Mrs. E. Williams, Modora	500
Mitchell Jackson, Restelrig	105
Daniel Levy	37
Kern & Goldstein, locataires, Clajborne	150
E. M. Rusha, Old Hickory	1000
James A. Ware, Belle Grove	1300
Zoberbier & Behan, Alhambra	800
Adolph Meyer, Concordia	600
Adolph Meyer, Amanda'e	1200
Thompson & Ratts, Texas	548
E. M. Bartlett, White Castle et Cedar Grove	993
Léon Robert	18
Trahan & Daigle, Aloysia	535
Succ. J. Supple, Kinnear	437
Succ. J. Supple, Catherine	544
Mme J. H. Randolph, Nottaway	443
Maurice Mansion, Magnolia et Kuralia	645
V. Savvage, Ste-Marie	70
Geo. H. Murrell, Tally Ho	580
Jue. D. Murrell, Glenmore	637
Jno. D. et R. S. Murrell, Augusta	214
M. L. Randolph, Blythewood	315
T. B. Miller, Forest Home	425
A. G. Lorio, Ste-Elizabeth	230
S. Lotz, Lower Limer	240
C. N. Roth & Co., Upper Limer	160
A. N. Hebert & L. L. Butler, Dunboyne	350
Amédée Levert Golden Ridge	280
Mme H. Clement, Retreat	50
Mme Delphy Villio	155
Genas & Kloss, Greenfield et Alhambra	225
Dan Hurley	10
Mme Hurley et Mme Baker, Evergreen	630
C. D. Craighead, Tennessee	300
Ed. J. Gay, St-Louis	3060
Ed. J. Gay, Miniare	400
Ed Desobry, Irion	275
Belfort Marioneaux, Belfort	64
Mme Delphy Marioneaux, Holy Farm	102
Dupuy frères, Centennial	55
Alex Roth & Co., California	85
Mme Paulin Dupuy, Mill	290
Mme Jno. A. Dardenne, Crescent	122
N. J. Garner	12
Succ. Mme A. D. Gay, Augusta	400
Ed. J. Gay & Shaffer, Poydras	250
Mme S. J. Simrall, Mound	150
Total	27,960

Un mari qui, depuis huit jours, veillait sa femme qui était très malade, y avait attrapé un violent mal de tête. Un jour, enfin, il devient veuf et il accompagne le convoi au cimetière:

—Eh bien! mon pauvre vieux, lui dit un ami désolé, comment ça va-t-il aujourd'hui?

—Mais, je te remercie, répond le mari, sans songer à ce qu'il dit; cette petite promenade m'a fait du bien!

Soard's City Directory for 1889.
(Guide de Soard pour 1889).

Le "New Orleans City Directory" que vient de publier M. L. Soard, est sous toutes rapports irréprochable. Nous l'avons parcouru attentivement et nous n'y avons pas découvert de lacunes. On y trouve non seulement une liste exacte et détaillée de tous les habitants de la Nlle-Orléans, avec leurs adresses, mais une foule de renseignements utiles qui le rendent indispensable. C'est un livre à consulter tous les jours, à chaque instant: il a sa place marquée dans tous les bureaux publics ou privés. Il renferme plus de noms qu'aucun annuaire précédent, ce qui témoigne du soin consciencieux qu'ont mis les éditeurs à opérer leur recensement.

Dans le monde des affaires, il est impossible de se passer d'un directory. Et s'il nous est indispensable, combien l'est-il pour la foule d'étrangers qui pendant une partie de l'année, séjournent dans notre ville et ont constamment besoin d'informations.

Le **Directory de 1889** est imprimé sur beau papier et est parfaitement lu'ié. Les annonces y sont classées dans un ordre méthodique qui en accroit la valeur. L'annuaire de M. Soard est en outre un précis historique de la métropole du Sud. On y apprend tout ce qu'elle renferme, collèges, sociétés de bienfaisance, institutions charitables, industries et manufactures, marchés, tramways, hôpitaux, maisons de banque et de commerce, chambres d'assurance, cimetières, églises, couvents, marchés, théâtres, hospices, consulats, bureaux administratifs, corporations ou associations, etc., etc. Les limites de chaque district municipal y sont clairement indiquées.

Pour connaître la Nlle Orléans, il faut avoir entre les mains le "Soards Directory" et le parcourir attentivement. Il se vend six dollars. Bureau des éditeurs: No 5 Commercial Place, coin Camp.

—La chambre de torture, pour ainsi parler, est celle qu'est condamné à garder, tout malheureux souffrant du rhumatisme inflammatoire. Si, avant que la crise se déclare, il est fait usage de l'excellent préservatif Hostetter Stomach Bitters, on couvre tout danger d'être atteint. Les remèdes nerveux, anodins, sédatifs sont, il est vrai, des spécifiques mais ils sont d'un bon usage. Ils ne font que soulager pendant que le purifient par le sang du virus rhumatismal. Le Hostetter Stomach Bitters, lui, tue ce virus et triomphe de suite du mal s'il est pris à son début, dont les progrès sont rapides lorsqu'on ne le combat pas. Le rhumatisme, on le sait, est un mal dont la tendance est de s'attaquer à la guérison. C'est donc sous rapide lorsqu'il faut recourir au bitters; il guérit la dyspepsie, les affections de reins, la malaria et la nervosité.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer est, sans contexte, la meilleure de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

LA RÉPONSE DU PAPE AUX ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE BELGIQUE.—Voici la réponse de S. S. Léon XIII à la lettre que NN. SS. les archevêques et évêques de Belgique lui ont adressée à la date du 16 décembre dernier:

LÉON PP. XIII.

Vénérable Frère,

Salut et bénédiction apostolique!

S'il y a pour Nous, en dehors de l'assistance divine, en ces temps si malheureux, une consolation et une force suprême, c'est à coup sûr l'unanimité avec laquelle les fidèles, et surtout les pasteurs de l'Eglise, unissent leurs efforts et leurs hommages pour adoucir Notre tristesse et en conjurer les causes. Dès lors, il vous sera facile de comprendre, vénérable frère, la joie que Nous avons ressentie à la lecture de la lettre, pleine de respect, qu'en union avec les autres évêques de Belgique, vous Nous avez fait parvenir, à l'occasion des fêtes de Noël; elle est une preuve éclatante de votre foi, de l'intime union de vos volontés avec la Nôtre, et de l'ardent amour qui vous attache au Saint-Siège, citadelle de la vérité.

Ce bonheur s'est trouvé accru encore par l'envoi de la lettre que vous avez adressée aux fidèles soumis à votre autorité, et dont vous Nous avez fait tenir un exemplaire. Ce document est un illustre témoignage de votre fervent désir de voir cette Chaire apostolique, en raison de son éminente dignité, soustraite à toute domination et puissance étrangère, et délivrée des entraves qui l'empêchent de déployer son énergie salutaire pour l'avantage des nations catholiques et de l'humanité entière.

En retour, Nous assurellons votre démarche avec toute la bienveillance à laquelle elle a si grand droit; Nous demandons au Ciel qu'il conserve à jamais la concorde de vos esprits, et qu'il comble chacun de vous de l'effusion de ses grâces. Comme gage de la divine miséricorde, Nous vous accordons de toute Notre âme; à vous, vénérable frère, et à tous les évêques de Belgique, ainsi qu'au clergé et aux fidèles confiés à vos soins, la bénédiction apostolique en Notre-Seigneur.

Donné, à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 3 janvier 1889, onzième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

A notre vénérable frère Pierre-Lambert, archevêques de Malines.

LE DROIT DE COALITION DES TRAVAILLEURS ALLEMANDS.—On ne sait pas assez qu'en Allemagne, huit ans après le fameux message, rédigé par les conseillers intimes Hahn et Herman Wagner, et au bas duquel l'empereur Guillaume Ier et le prince de Bismarck ont apposé leurs signatures, huitans après ce document dont on voudrait, de certains côtés, faire la charte de l'émancipation des classes ouvrières sous les auspices de la monarchie prussienne, le droit de coalition, ce droit élémentaire que les travailleurs anglais possèdent depuis 1826 et que le second empire français n'a pu refuser aux travailleurs français, est encore dénié aux travailleurs allemands par le code pénal. L'un des chefs de la corporation des maçons réuni, l'an passé, à Eisenach a vainement revendiqué la réforme de cet état de choses.

C'est qu'en effet—comme le dit la *Gazette de Francfort*—la réforme sociale, dont on mène si grand bruit à la tribune, dans la presse et jusque dans les chaires des universités de l'Allemagne contemporaine, n'a pas tant pour objet d'élever, d'investir de nouveaux droits, de mettre sur un pied d'égalité les masses ouvrières, que de les mettre sous tutelle en donnant une satisfaction, illusoire bien incomplète, à leurs besoins; mais en refrénant toutes leurs aspirations. Il est douteux, aux yeux de notre confrère, qu'un pays où Lassalle a remué les foules et Marx les idées, où Bebel et Liebknecht ont derrière eux un million d'électeurs, accepte "ce plat de lentilles en échange de son droit d'aînesse".

L'INFLUENCE DU MILITARISME AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE DANS LES NATIONS EUROPÉENNES. — LETTRE DE M. LÉON SAY. — M. Léon Say a accepté, de même que MM. Jules Simon et Frédéric Passy, d'être membre du jury chargé de décerner le prix de 3,000 francs offert, par M. le sénateur espagnol don Arturo de Marcoartu, à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'influence du militarisme au point de vue économique dans les nations européennes. Voici la lettre que M. de Marcoartu a reçue, à ce sujet, de M. Léon Say:

Monsieur le sénateur,

Je suis très flatté de l'offre que vous me faites et j'accepte avec empressement de faire, avec mes confrères Jules Simon et Frédéric Passy, partie d'un jury chargé de décerner le prix que vous avez institué, et dont l'idée fait tant d'honneur à votre haute intelligence des besoins de la vieille Europe et des dangers que lui fait courir, au point de vue économique, le système actuel des dépenses militaires.

La société d'économie politique de Paris ne saurait rester indifférente à vos nobles efforts pour répandre la vérité et faire connaître l'effroyable augmentation des prix de revient de la production, du fait de la constitution des budgets européens, dont les ressources les plus claires sont, dans une si large mesure, employées improductivement.

La Société d'économie politique sera heureuse de voir, comme vous le proposez, proclamer, dans son sein, et dans une séance publique et solennelle, lors de la clôture de l'Exposition le nom du vainqueur du concours que vous avez ouvert.

Je vous prie, etc.

LÉON SAY.

DE PLUS EN PLUS FORT.—L'EMMENSITE.—Quand s'arrêtera-t-on? On vient d'inventer un nouvel explosif qui va être présenté au monde scientifique sous le nom d'"Emmensite." Ce produit s'obtient en faisant dissoudre à une température modérée un excès d'acide picrique dans de l'acide azotique; il en résulte un corps solide amorphe d'un jaune brillant, sans odeur, et qui n'éclate pas sans un léger choc.

Cette substance a une force beaucoup plus considérable que la dynamite et peut aussi, au besoin, remplacer la poudre des armes à feu.

Alsace-Lorraine.

On lit, dans le *Temps* du 4 février:

Nous avons rendu compte, hier, des débats relatifs à l'obligation du passeport, qui ont eu lieu dans la séance tenue par la Délégation d'Alsace-Lorraine, dans matinée du 1er février. L'assemblée a repris cette discussion dans la séance du soir, sans que des arguments nouveaux aient été développés par les orateurs qui ont pris la parole. M. Stadt, sous-secrétaire d'Etat, a répété que le moment d'abroger l'obligation du passeport ne semble pas venu, mais il a exprimé l'espoir que la situation se modifiera bientôt de telle façon qu'on puisse retirer une mesure sur l'impopularité de laquelle le gouvernement ne se fait aucune illusion.

Au cours de la discusion, M. Petri a signalé ce fait que l'émigration des jeunes Alsaciens Lorrains loin de diminuer dans ces derniers temps, a pris des proportions véritablement inquiétantes, et il attribué ce fait à la peine infinie que les jeunes gens ont à trouver des places en Alsace-Lorraine.

"Les Vieux-Allemands leur barrent le chemin et pourtant les Alsaciens-Lorrains ne trouvent pas non plus à se placer dans les autres Etats de l'Allemagne; une exception n'est faite que dans le service de l'administration judiciaire supérieure."

M. de Schraut, sous-secrétaire d'Etat, a répondu que les Vieux-Allemands n'avaient pas la part du lion dans la distribution des places.

On annonce la mort, à Strasbourg, de sœur Gaëtan, qui, attachée pendant trente-trois ans au service chirurgical de l'hôpital civil de cette ville, avait acquis une véritable popularité par les soins infatigables qu'elle donnait aux blessés et aux malades. Les obsèques de sœur Gaëtan ont eu lieu au milieu d'un concours immense de population. Sur la tombe, M. le professeur Becckel s'est fait l'organe de la reconnaissance publique en rendant hommage à la vie toute de dévouement et d'abnégation de la défunte.

ITALIE.—SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.—RAPPORT DU MINISTRE DES FINANCES. — UNE FAILLITE BIEN CURIEUSE.—La Chambre des députés italienne a tenu, le 3 février, un séance extraordinaire.

Le ministre du Trésor a fait l'exposé financier. Il évalue le déficit pour l'exercice 1888-89, y compris l'effet des dernières lois votées par le Parlement, à 191,000,820 francs.

Le ministre estime le déficit de 1889-90 à 85,140,000 fr. On y pourvoit par 31,510,000 fr. d'économies, par le rétablissement d'un décime de l'impôt foncier, par une augmentation de 5 centimes sur le prix du sel et par une modification des lois de taxes sur les affaires et de l'impôt sur la fortune mobilière.

On y pourvoit également par une modification des lois sur les poids et mesures, sur les privilèges industriels, les marques de fabrique, et enfin par la revision du revenu des maisons.

Après avoir ainsi pourvu à l'équilibre du budget 1889 90, le ministre examine minutieusement les cinq exercices suivants qui auront aussi, dit-il, leur équilibre assuré par nouvelles taxes.

Il annonce, en outre, qu'il présentera un projet relatif aux établissements d'émission, afin de favoriser le commerce et l'industrie et de renforcer la circulation métallique, et aussi en vue de la prochaine échéance de la convention de 1885 de la Ligue monétaire.

Enfin, le ministre insiste sur l'absolue nécessité de ne pas prendre d'autres engagements pour l'exécution des travaux publics et d'améliorer le plus possible le budget.

La ville de Pise vient de faire faillite et les créanciers veulent saisir l'Hôtel de Ville.

Pour détourner ce malheur, un conseiller municipal a eu l'extraordinaire idée de proposer une loterie dont le gros lot aurait été la tour penchée!....

Il paraît que ce n'est pas une plaisanterie.

UNE GRANDE DÉCOUVERTE—LE VACCIN DE LA DIPHTÉRIE.—Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les docteurs français, Roux et Yersin, de l'institut Pasteur, ont pu isoler le microbe générateur du croup et de la diphtérie. Ils ont établi, patiemment, les conditions dans lesquelles ce microbe se développe et, chose merveilleuse! ils ont réussi à reproduire l'infection diphtérique sur des cobayes, des lapins et des pigeons.

Ainsi plus avant dans cette voie expérimentale, ils ont isolé le poison sécrété par le microbe, poison d'où dérivent tous les accidents asphyxiques et paralytiques du croup, et le jour n'est probablement pas éloigné où son vaccin sera trouvé!

La diphtérie est une des maladies les plus cruelles qui affligent l'humanité, puisque ses ravages enlèvent 70 0/0 des nouveaux-nés.

Décédé, le 19 février 1889, à l'âge de 74 ans, veuve JOSEPH LABEAUD, née Henriette Thérèse Ferrer. Les amis et connaissances des famill-s Ferrer et Desvigne ainsi que la Société des Dames St Germaine sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi 20 février à 3 heures P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire No 482 rue Ste-Anne.

De la part du son fils.

BAQUIÉ—Décédée, mardi, 19 février 1889, à 8 heures 10 du matin, dame THÉODORINE TUREAUD BAQUIÉ, native de la Louisiane, âgée de 76 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses fils Rodolphe B, Charles A, Léonce S, et Octave B. Baquié sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 246 rue St-Louis, près Villeré.

FONCE.—Décédée, hier, mardi 19 février 1889, à 9 heures A. M., à l'âge de 69 ans, Veuve DÉSIRÉE FONCE, née DESPERA, native de Savoie, France, et résidant en cette ville depuis 45 ans. Les amis et connaissances de son beau-frère William Ferrer sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi 20 février, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence No 51 rue des Champs-Elysées, près Chartres.

TO-KALON.
Avis aux familles.

Vins supérieurs de Californie que l'on trouvera toujours chez M. P. FORGET, 150 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, surtout le célèbre vin de M. Crabb.
17 fév 89—1an

Banque des Citoyens de la Louisiane.
—A la réunion annuelle des actionnaires de cette banque, qui a eu lieu le 4 de ce mois, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs: MM. Jas. I. Day, Louis Bush, S. O. Thomas, S. Lambel, A. Delvaille, B. M. King, A. A. Lelong.

A une réunion du conseil de Direction tenue le 7 courant, M. Thomas a été unanimement réélu président.

A. A. LELONG,
20 fév—1f faisant fonctions de caissier.

Bureaux de la Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Company, Faubourg St. Bernard, 19 février 1889.—Une élection annuelle pour Directeurs de cette compagnie sera tenue à ce bureau, le MERCREDI, 6 mars 1889, entre 11 heures a. m., et 3 heures p. m.

J. N. AUGUSTIN,
20 fév—au 6 mars Secrétaire.

DISSOLUTION.

LA RAISON sociale de DESFORGES, JUNG & CIE, est ce jour dissoute par consentement mutuel. MM. DESFORGES & JUNG continueront leurs affaires sous le nom et à l'ancien établissement. Nos 32 et 34 rue Carondelet. Toutes les dettes dues par l'ancienne raison sociale seront payées par MM. L. O. Desforges et L. A. Jung, comme liquidateurs.

L. O. DESFORGES,
A. JUNG.
J. B. WILLIAMS.
20 fév—20 24 28

M. GUILLAUME MOTHE
Successeur de Eugène Braquet,
Entrepreneur de Pompes Funèbres
COIN BOURBON ET St-LOUIS, Téléphone 710.
12fév—y

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE
ARTISTE
40 rue Toulouse.
15janv—1m

Pourquoi
Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les Etats de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit: "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit:

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par l'advice, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,
Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Nouveau Stock.
ELKIN & Cie.,
98 ..... Rue du Canal 98
TAPIS,
Moquettes, Velours, Bruxelles avec Bordures, Trois Ply Ingrain.
CENTRES ORIENTAL
De toutes les grandeurs.
RIDEAUX,
Madras, Crète, Bobinet, Colbert et Nottingham.
PERSIENNE
D'un genre tout à fait nouveau
Etoffes pour Meubles,
Brocatelle, Armure, Raw Silk, etc.
CORTICINE,
Toile Cirée, Linoleum.
FRANGES
De tous genres.
Et tout à grandes réductions.
24 oct—1an

AVIS.
MADAME CAILLIER a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public en général qu'elle est prête à recevoir à son Hôtel, 131 rue de Chartres, aux mêmes prix qu'avant. Une place et demie par jour, le logement et la pension.
17 fév—7f

Mme Vve A. E. COIRON
295 rue Bourgogne, entre Hôpital et Quartier.
Enseignement de la langue française par une méthode simple et agréable. Ouverture des classes le 1er Lundi de mars, de 7 à 9 heures du soir.

1er Cours.—Conversation entre le professeur et les élèves;—Epellation et lecture pour les plus avancés;—Traduction pour ceux qui déjà comprennent assez la langue.

Des livres, dans la tournée, seront donnés aux personnes qui le désireront. Les cours auront lieu le Lundi et le Jeudi pour les Dames, et le Mercredi, et le Vendredi pour les Messieurs. Plus tard, un cours d'élocution sera organisé.

Conditions modérées. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mme Coiron, y habitant à sa demeure tous les jours de onze heures du matin à trois heures de l